

Un gouvernement de menteurs !

La ministre du Travail Muriel Pénicaud ose prétendre qu'un chômeur sur cinq touche une allocation supérieure à la moyenne de ses revenus d'actif !

Le 26 février, la ministre du travail, Muriel Pénicaud, et le Premier ministre ont osé affirmer qu'un chômeur sur cinq gagnerait plus que lorsqu'il travaillait.

Personne ne sait d'où vient cette statistique, pas même l'Unedic¹ qui précise que l'allocation correspond en moyenne à 72 % de l'ancien salaire et que la moitié des chômeurs indemnisés perçoivent moins de 860 euros par mois.

Pourquoi un tel mensonge ?

Rappelons que le gouvernement a ouvert la chasse aux chômeurs par décret, le 30 décembre dernier. Depuis, Pôle emploi est investi du pouvoir de supprimer les allocations pour de longs mois à des dizaines de milliers de chômeurs, notamment dans le but de les contraindre à accepter n'importe quel emploi sous-payé.

Le gouvernement a décidé d'aller plus loin en décidant de supprimer de 3 à 3,9 milliards d'euros dans les dépenses de l'assurance chômage sur les trois prochaines années.

Plusieurs pistes sont annoncées : dégressivité des allocations, baisse du taux, fin du cumul de l'allocation avec une activité, par exemple pour les assistantes maternelles.

Autant d'argent volé sur les cotisations (salaire différé) des travailleurs.

1. Organisme de gestion de l'assurance chômage.

Les chômeurs répondent à la ministre²

« *On ne fait pas exprès d'être chômeur* »

On ne fait pas exprès d'être chômeur ! Et puis on a cotisé, on a des droits. Je suis assistante maternelle depuis trente ans. Et maintenant, avec la concurrence des micro-crèches privées, on a de moins en moins de demandes. Me voilà à Pôle emploi. Je m'attends à ne pas toucher plus de 300 euros. Ce serait encore trop ? J'ai entendu aussi qu'ils supprimeraient l'allocation qu'on touche quand on garde moins d'enfants. Où on va là ? Moi, j'ai mon mari, mais une assistante maternelle qui vit seule, elle fait comment ?

« *On m'a proposé un CDD d'une semaine...
Il y a un an, j'aurais refusé* »

Oui, je suis les infos, j'en ai entendu parler... Je viens ici parce que j'ai répondu à une annonce pour un CDI. J'étais chef électronicienne dans une imprimerie. Après mon licenciement économique, je suis passée de 2 000 à 1 000 € ! Je vis seule avec mon fils. Dans deux mois, je serai en fin de droits. Alors je suis prête à redevenir simple ouvrière, en CDI. On m'a proposé un CDD d'une semaine, à 30 kilomètres ! Il y a un an, j'aurais refusé. Là, j'ai accepté...

Des CDD déguisés en CDI

Un CDI, c'était rassurant. Exactement une semaine avant la fin de la période d'essai, le manager vient me dire que je ne bosse pas assez vite et que je peux rentrer chez moi. En fait, ils font ça avec plein de jeunes. Ce sont des CDD, en fait. On est viré et on n'a même pas la prime de précarité.

2. Témoignages recueillis devant l'agence Pôle emploi d'Arras, le 1^{er} mars 2019.

Unité pour le retrait de la réforme de l'assurance chômage ! Dehors le gouvernement Macron et sa politique !

Lisez toutes les informations concernant la réforme de l'assurance chômage dans *La Tribune des travailleurs*.
Prenez contact avec le POID.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique.

Nom, prénom :

Adresse :

.....

A retourner à : poidemocratique@orange.fr ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.